

# SURVEILLANCE SANITAIRE en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Point n°2023/28 du 13 juillet 2023

## POINTS D'ACTUALITÉS

Point de situation sur la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika (pages 6-7)	Encéphalite à tiques : élargissement des zones touchées en France (A la Une)	233 noyades en France entre le 1 <sup>er</sup> et le 28 juin 2023 (dont 84 décès) (lien)
--	--	--

| A la Une |

### Encéphalite à tiques en France : 1<sup>er</sup> bilan des cas recensés par déclaration obligatoire, 2021-2023

Le virus de l'encéphalite à tiques est transmis à l'humain par piqûre de tique lors des activités professionnelles ou de loisirs, dans les zones boisées humides comme le camping, les randonnées, le ramassage de champignons... Plus rarement, la contamination peut se faire par consommation de lait cru ou de fromage au lait cru principalement de chèvre ou de brebis (1). La principale mesure de prévention consiste à porter des protections contre les piqûres de tiques (2).

Face à l'augmentation de l'incidence de la maladie dans toute l'Europe et l'extension de la zone et la période où le virus circule habituellement, les infections par le virus de l'encéphalite à tique (virus TBE) ont été inscrites sur la liste des maladies à déclaration obligatoire (MDO) en mai 2021 permettant un meilleur recensement des cas. Santé publique France publie le bilan des deux premières années de surveillance par la déclaration obligatoire entre mai 2021 et mai 2023.

Au total, 71 cas ont été notifiés : 30 en 2021, 36 en 2022 et 5 en 2023. Au cours des deux années confondues, la moitié des cas (37/71) sont survenus entre mai et juillet. En majorité des hommes (sexe ratio H/F = 1,7), les cas étaient âgés de 7 à 80 ans (médiane 48 ans), 4 (6 %) étaient des enfants de moins de 16 ans et 15 (21 %) étaient âgés de plus de 65 ans. La majorité des cas (67/71 soit 94 %) ont été hospitalisés. Aucun n'était décédé au moment de la déclaration.

Au total, 86 % (61/71) des cas étaient des cas d'infection « autochtone », c'est-à-dire acquise sur le territoire national ; et 14 % (10/71) avaient été infectés dans un pays « à risque », à l'occasion d'un voyage ou parce qu'il s'agissait de leur lieu habituel de résidence.

La majorité des cas (44 cas ; 62 %) avaient été très probablement contaminés dans un département de France à risque connu (c'est-à-dire où des cas humains avaient été mis en évidence avant le début de la surveillance par la déclaration obligatoire) : Haute-Savoie (n=14), Haut-Rhin (n=11), Bas-Rhin (n=10), Loire (n=3), Ain (n=2), Puy de Dôme (n=2), Isère (n=1) et Savoie (n=1). Dix-sept cas avaient été très probablement contaminés dans un département où aucun cas humain n'avait été notifié précédemment (dont **3 en Bourgogne-Franche-Comté** : **2 dans le Doubs et 1 en Haute-Saône**).

La Haute-Savoie est le département ayant rapporté le plus de cas au cours de ces deux années, alors que la reconnaissance du virus y est beaucoup plus récente qu'en Alsace.

Ce premier bilan montre que les infections acquises sur le territoire sont plus nombreuses que celles acquises lors de voyage. Il est à noter que la surveillance n'est pas exhaustive, et identifie plus facilement les cas graves, présentant des signes neurologiques, en raison de leur hospitalisation. La surveillance de ces infections dans les années à venir montrera si la zone de circulation du virus continue à s'étendre. Cette dynamique souligne la nécessité de se protéger contre les piqûres de tiques.

#### Pour en savoir plus :

(1) <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2020/foyer-de-cas-d-encephalite-a-tiques-lies-a-la-consommation-de-fromage-de-chevre-au-lait-cru-dans-l-ain.-point-au-19-juin-2020>

<https://www.anses.fr/fr/encephalites-a-tiques-fromages-lait-cru>

(2) <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/encephalite-a-tiques-en-france-premier-bilan-des-cas-recenses-par-la-declaration-obligatoire-entre-2021-et-2023>

#### | Veille internationale |

Sources : European Centre for Disease Control (ECDC) et World Health Organization (WHO)

05/07/2023 : L'OMS publie un communiqué sur la distribution de 18 millions de doses du tout premier vaccin antipaludique au cours des deux prochaines années dans douze pays de diverses régions d'Afrique pour 2023-2025 (lien).

## | Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1 : Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2020-2023, données arrêtées au 13/07/2023

	Bourgogne-Franche-Comté																2023*	2022*	2021	2020
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	4	0	1	0	1	10	8	2	6
Hépatite A	0	4	0	9	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	3	21	14	19	8
Légionellose	0	3	0	7	0	3	0	0	1	10	0	7	0	3	0	3	36	134	148	94
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TIAC <sup>1</sup>	0	8	0	7	0	8	0	5	1	5	0	7	0	3	0	2	45	44	39	36

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

\* données provisoires - Source : Santé publique France

## | Surveillance environnementale |

En 2004, la France a mis en place un plan national canicule destiné à réduire les impacts sanitaires des vagues de chaleur. Ce plan s'appuyait sur le système d'alerte canicule et santé (Sacs) piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France : l'objectif est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection. Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place.

La surveillance Sacs s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

Météo France ne prévoit **pas d'épisode de canicule dans les prochains jours en région Bourgogne-Franche-Comté**, mais des prévisions de températures caniculaires concernent les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, Occitanie à partir de dimanche ou lundi.

Météo-France a placé des départements de Bourgogne-Franche-Comté en vigilances canicule ou orages dans la période du samedi 8 juillet au mercredi 12 juillet : l'analyse de l'activité des services des urgences et des associations SOS Médecins (cf. **PE Canicule en pièce-jointe**) montre que l'impact n'a pas été propre aux départements en vigilance, mais que l'activité a augmenté pendant plusieurs jours sur toute la région.

Tous les départements de la région sont revenus en vigilance verte depuis le mercredi 12 juillet.

Les outils de prévention à destination de la population générale et des professionnels de santé sont disponibles [à la commande ou en téléchargement](#) sur le site de Santé publique France et présentés succinctement en page 4.

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <https://www.atmo-bfc.org>.

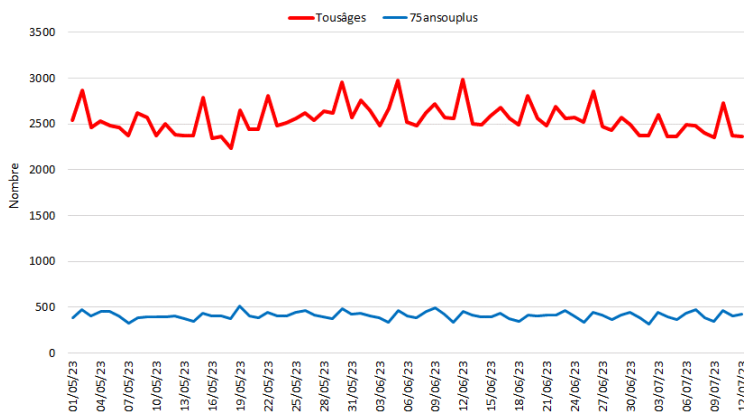
Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) sont : le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD® ; le nombre d'actes toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD®.

## Commentaires :

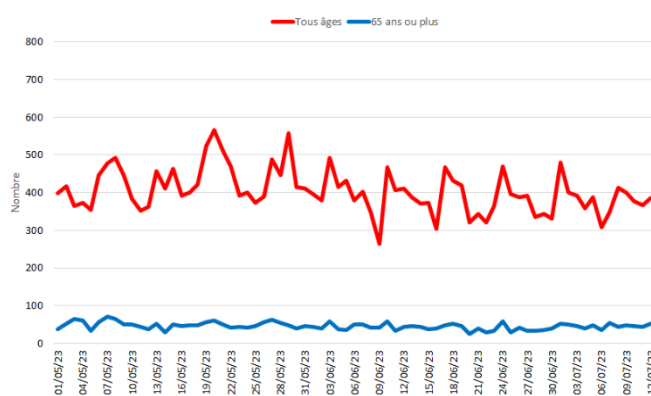
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins en Bourgogne-Franche-Comté (figures 1 et 2).

Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur ont légèrement augmenté du 8 au 12 juillet (figures 3 et 4, cf. PE Canicule en pièce-jointe).

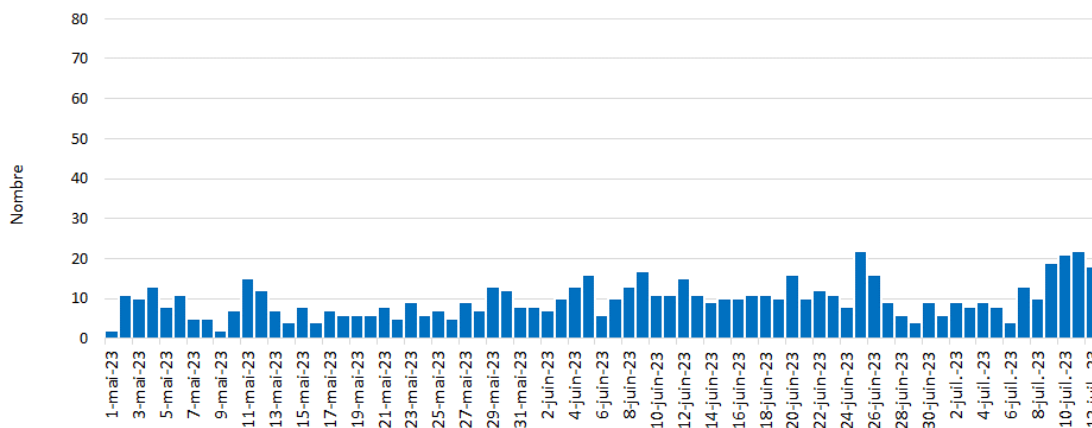
**Figure 1 : Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)**



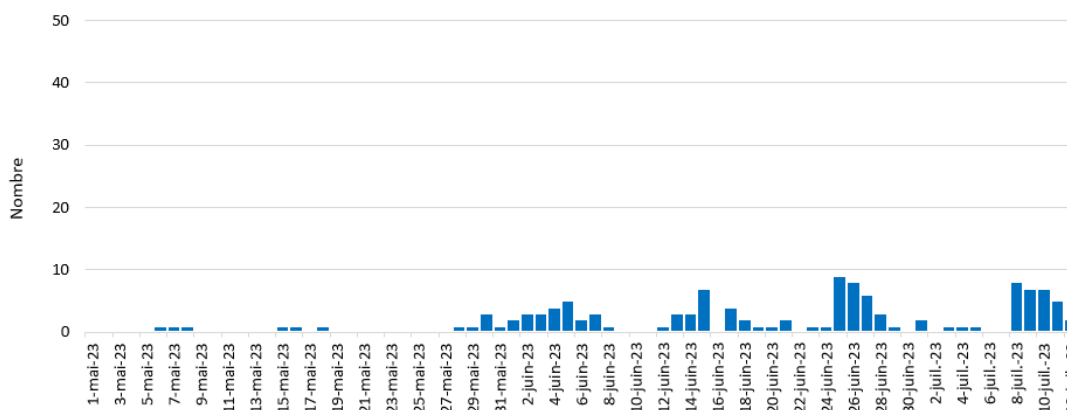
**Figure 2 : Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)**



**Figure 3 : Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis 1<sup>er</sup> mai 2023, tous âges (Source : OSCOUR®)**



**Figure 4 : Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis 1<sup>er</sup> mai 2023, tous âges (Source : SOS Médecins)**



Premiers effets des fortes chaleurs  
et les gestes à adopter pour les prévenir

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE    CRAMPES    NAUSÉES

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS    BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

Les gestes à adopter en cas de canicule

**Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS    BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool    Mangez en quantité suffisante    Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps    Donnez et prenez des nouvelles de vos proches    Préférez des activités sans efforts

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

Outil d'information destiné aux professionnels de santé pour prévenir les risques  
sanitaires liés aux fortes chaleurs chez les adultes vulnérables

**CANICULE**  
**ADULTES VULNÉRABLES**

Repères pour votre pratique

En dehors du grand âge, de nombreuses pathologies et certaines conditions de vie aggravent la vulnérabilité des personnes en période de fortes chaleurs. Les professionnels de santé peuvent en réduire les conséquences sanitaires par une information adaptée à l'état de santé ou aux conditions de vie des patients et par la mise en œuvre de mesures préventives.

Au cours de l'été 2019, 8 617 personnes âgées de 15 à 74 ans ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Pour les 15-45 ans, l'hyperthermie est le principal motif de recours aux urgences (64 %) alors que l'hyponatrémie est responsable d'une part croissante des passages aux urgences selon l'âge (7 % pour les 15-44 ans ; 38 % pour les 45-64 ans et 45 % pour les 65-74 ans). La déshydratation représente environ un tiers des passages aux urgences. En période caniculaire, les passages aux urgences pour ces pathologies augmentent fortement, plus particulièrement lorsque l'épisode survient en début d'été.

**Quelles sont les personnes vulnérables en période de fortes chaleurs ?**

Les personnes ne pouvant transpirer normalement sont à risque de coup de chaleur et celles ne pouvant ajuster à temps leurs apports hydriques et sodés sont à risque de déshydratation en période de fortes chaleurs.

Il s'agit en particulier :

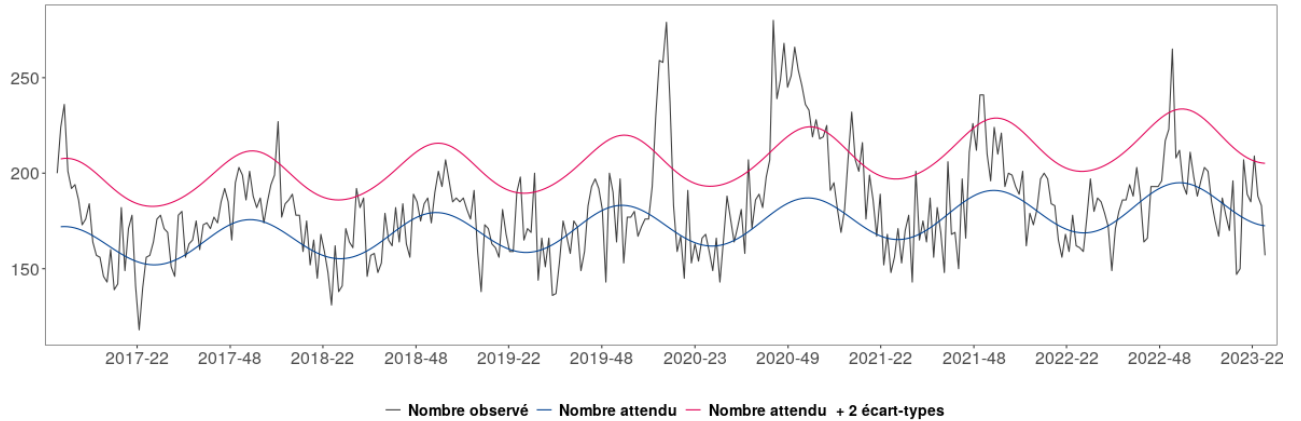
- de personnes présentant une maladie chronique ou un traitement médicamenteux au long cours
- Maladies psychiatriques et syndromes dépressifs : patients traités par neuroleptiques, agonistes sérotoninergiques, antidépresseurs tricycliques ou médicaments altérant la vigilance (benzodiazépines...). Vigilance pour les neuroleptiques et les antidépresseurs, a fortiori en association à un diurétique
- Maladies neurologiques : maladie de Parkinson ; maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Pathologies cardiovasculaires : surtout les patients traités par diurétiques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine, antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II et/ou anti-arythmiques
- Pathologies endocriniennes : diabète, hyperthyroïdie, hypercalcémie, insuffisance surrénalienne

## | Mortalité toutes causes |

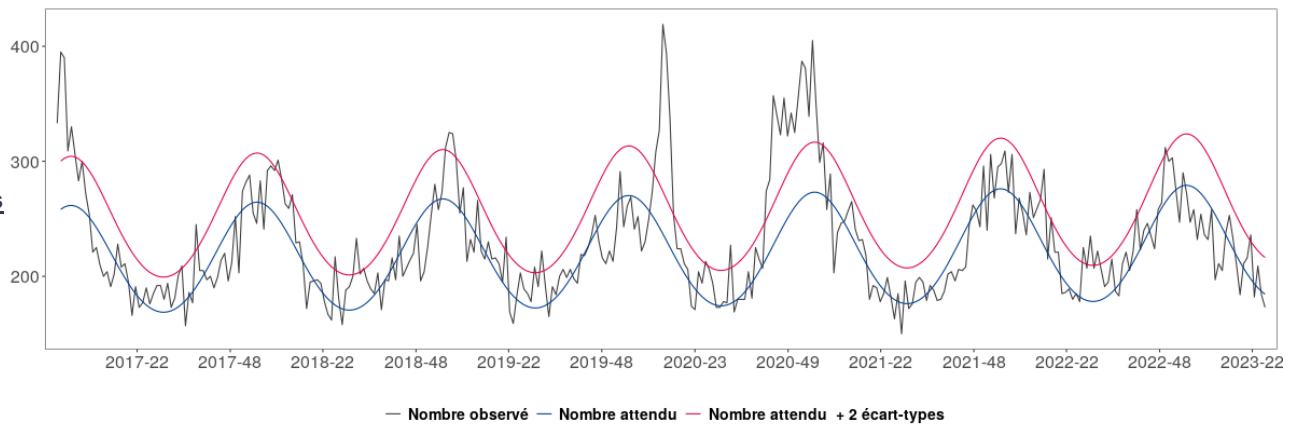
Figure 5 : Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 27-2023 (Source : Insee, au 11/07/2023)

Le nombre de décès des 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale

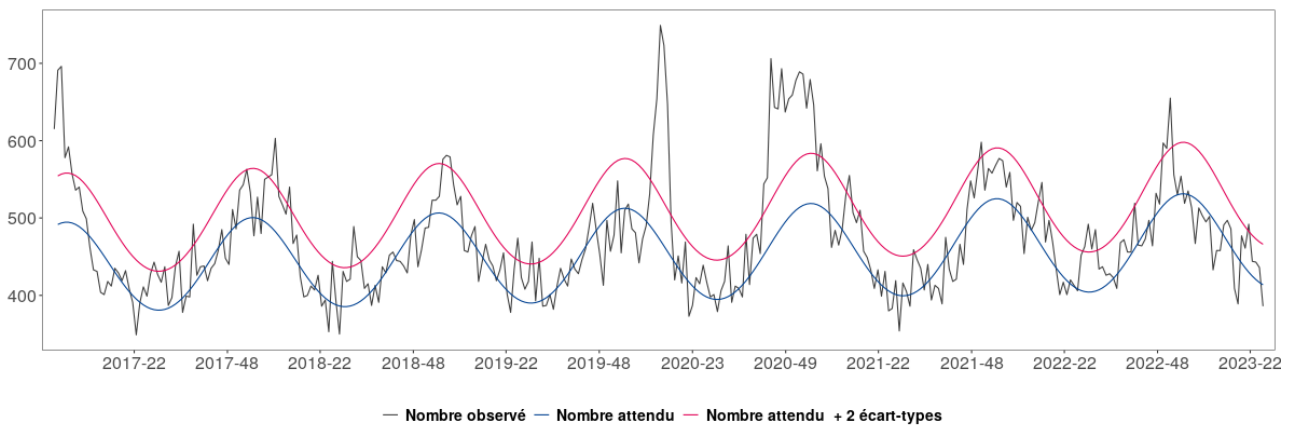
### a. 65 – 84 ans



### b. 85 ans et plus



### c. Tous âges



#### Commentaires :

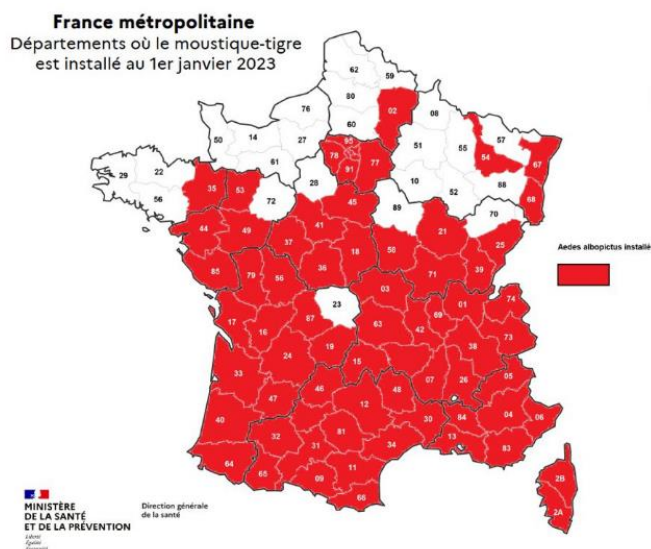
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en semaine 27 en Bourgogne-Franche-Comté.

# | Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika mise en œuvre du 1<sup>er</sup> mai au 7 juillet 2023 |

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 71 départements métropolitains. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans 5 des 8 départements : le Doubs (25) et le Jura (39) depuis 2020, la Côte-d'Or (21) et la Nièvre (58) depuis 2018 ; la Saône-et-Loire (71) depuis 2014. Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2023, une surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et de l'infection à virus Zika est mise en place en France métropolitaine. Cette surveillance est basée sur :

- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires Biomnis et Cerba pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

**Figure 6 : Départements où la présence du vecteur *Aedes albopictus* est connue en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2023**



Du 1<sup>er</sup> mai au 7 juillet 2023, **154 cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement en France métropolitaine, dont 143 dans des départements colonisés (Tableau 2). Près de la moitié des cas (49 %, 75 cas) revenaient des Antilles (Martinique et Guadeloupe). **Cinq cas importés de chikungunya** ont également été confirmés biologiquement en France métropolitaine dans des départements colonisés. A ce jour, **aucun cas importé d'infection à virus Zika** n'a été confirmé en France métropolitaine.

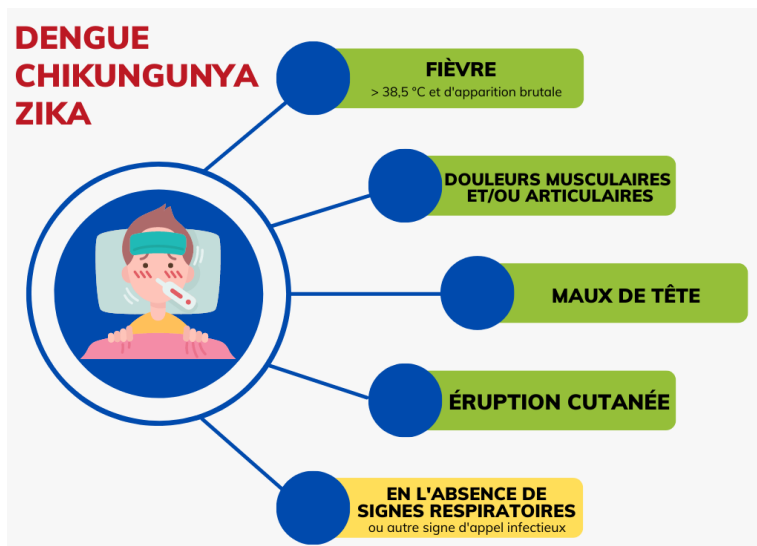
En **Bourgogne-Franche-Comté**, **2 cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement dans un département colonisé. Les cas revenaient de Thaïlande et de Martinique. Ils ont été déclarés par le système de déclaration obligatoire.

**Tableau 2 : Nombre de cas confirmés importés de dengue, de chikungunya, et d'infections à virus Zika, par région, France métropolitaine et pour les départements avec implantation documentée d'*Aedes albopictus*, du 1<sup>er</sup> mai au 7 juillet 2023**

Région	Total France métropolitaine			Départements colonisés (n=71)		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	17	1	0	17	1	0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bretagne	4	0	0	1	0	0
Centre-Val de Loire	3	0	0	2	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0
Grand-Est	7	1	0	5	1	0
Hauts-de-France	1	0	0	1	0	0
Ile-de-France	61	1	0	61	1	0
Normandie	2	0	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine	24	0	0	24	0	0
Occitanie	10	1	0	10	1	0
Pays-de-la-Loire	7	0	0	4	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16	1	0	16	1	0
<b>France</b>	<b>154</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>143</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

## | Conduite à tenir | Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika mise en œuvre en 2023 |

Vous recevez en consultation des patients présentant une fièvre d'apparition brutale au retour d'un voyage en zone intertropicale dans les 15 jours précédant le début de leurs symptômes, **pensez aux arboviroses !**



Vous recevez des demandes d'analyses biologiques pour les arboviroses, **pensez à vérifier les prescriptions !**



**DEVANT TOUT RESULTAT POSITIF DE DENGUE / CHIKUNGUNYA / ZIKA :**  
**DECLARATION OBLIGATOIRE AU POINT FOCAL REGIONAL (PFR) DE L'ARS**

Tous les points épidémiologiques de la région sont disponibles sur le site de Santé publique France à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

| Coordonnées du Point Focal Régional des alertes sanitaires |  
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900

Fax : 03 81 65 58 65

Courriel : [ars-bfc-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-bfc-alerte@ars.sante.fr)

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS siège et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

Equipe de la Cellule régionale de Santé publique France en Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur  
Olivier Retel

Epidémiologistes  
Sonia Chêne  
François Clinard  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Assistante  
Marilène Ciccardini

Renfort COVID-19  
Hélène Da Cruz

Internes de santé publique  
Camille Gelin  
Alice Vabre

Directrice de la publication  
Dr Caroline Semaille,  
Directrice Générale  
de Santé publique France

Rédacteurs  
L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion  
Cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
BP 1535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : [cre-bfc@santepubliquefrance.fr](mailto:cre-bfc@santepubliquefrance.fr)

Retrouvez-nous sur :  
<http://www.santepubliquefrance.fr>